



**FICHE 2 : DÉCISIONS DE CONTRÔLE DES CONCENTRATIONS CONCERNANT DES
COOPÉRATIVES AGRICOLES**

Depuis 2009, date à laquelle le contrôle des concentrations a été transféré à l’Autorité de la concurrence, toutes les opérations concernant des coopératives agricoles, 37 au total, ont été autorisées. Deux opérations sont actuellement en cours d’examen : la fusion des coopératives Champagne Céréales et Nouricia et celle de Charentes Alliance et Charente Coop.

Concentrations
2012
12-DCC-19 relative à la fusion entre les coopératives Cohésis et Axion
12-DCC-02 relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Hubau et Sicapa par le groupe coopératif Unéal
2011
11-DCC-190 relative à l'acquisition du contrôle conjoint de Financière de Kiel par LBO France Gestion et Lur Berri
11-DCC-154 relative à la prise de contrôle exclusif de la société Financière du Forest, holding du groupe GAD, par la société Centrale Coopérative Agricole Bretonne
11-DCC-150* relative à la prise de contrôle exclusif de la coopérative Elle-et-Vire par le groupe coopératif Agrial
11-DCC-80 relative à la prise de contrôle exclusif de Groupe Défi Viandes par le groupe Cooperl Arc Atlantique
11-DCC-77 relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Brossard par le groupe Limagrain
11-DCC-68 relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Poujol Frères et Poujol Froid par la société Arcadie Sud-Ouest
11-DCC-65 relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Alfesca par la société coopérative Lur Berri
2010
10-DCC-158 relative à la prise de contrôle exclusif de neuf sociétés du groupe Van de Woestyne par le groupe Les Maîtres Laitiers du Cotentin
10-DCC-144 relative à la prise de contrôle de Jardins Pays de France par Unéal Participations
10-DCC-137 relative à la fusion entre les coopératives Coop Pigalys, PSB, PBO, LT, l'union de

coopératives Union Pigalys et la branche d'activité porcine de Terrena
10-DCC-130 relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs du groupe Sodistock SA par la société CAF Grains, filiale du groupe Invivo
10-DCC-122 relative à la prise de contrôle conjoint de la société Gastronomes Condom par les sociétés Euralis Coop, SCA Vivadour, Terrena et Maïsadour
10-DCC-119 relative à la création d'une entreprise commune de plein exercice, Fermiers du Sud-Ouest, par les sociétés Maïsadour et Terrena
10-DCC-110 relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Entremont par le groupe Sodiaal
10-DCC-107 relative à l'apport partiel d'actifs de CAM 56 à Coopagri Bretagne, et à la fusion entre Coopagri Bretagne et Union Eolys
10-DCC-84 relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Compas par la société coopérative agricole Champagne Céréales
10-DCC-81 relative à l'apport des activités porcines de la Centrale Coopérative Agricole Bretonne (Cecab) et de la Coopérative de Broons à la société coopérative Prestor
10-DCC-66 relative à la transformation de RAGT Semences en entreprise commune contrôlée par RAGT et CAF Grains
10-DCC-51 * relative à la prise de contrôle exclusif du Groupe Quartier Français par Tereos
10-DCC-41 relative à la fusion par absorption des coopératives Capafrance et Force 5 par la coopérative Océal
10-DCC-34 relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Arrivé Nutrition Animale, Arrivé Division Petfood, Arrivé Bellané et Cap Elevage par la Coopérative Interdépartementale des Aviculteurs du Bocage
10-DCC-31 relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs du groupe Bigard par la société C2 Développement (groupe Terrena)
10-DCC-22 relative à la prise de contrôle exclusif de la société Spanghero par la société coopérative Lur Berri
10-DCC-06 relative à la prise de contrôle exclusif de la société Thémis Grains par le groupe coopératif Unéal
2009
09-DCC-91 relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Nutrrea, Peigne, UCA, Couvoirs de Cléden et Univol par les groupes Coopagri Bretagne et Terrena
09-DCC-90 relative à la fusion de la coopérative agricole de la Charente et de la coopérative agricole Syntéane

<u>09-DCC-67</u> relative à l'acquisition de la société Arrivé par la société LDC Volailles
<u>09-DCC-58</u> relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Stalaven par la société Euralis Gastronomie Holding
<u>09-DCC-52</u> relative à la prise de contrôle de la société Brocéliande ALH SA par le groupe Cooperl Arc Atlantique
<u>09-DCC-50</u> relative à l'acquisition du groupe Team Ouest par la société France Frais
<u>09-DCC-42</u> relative à la prise de contrôle exclusif de la société Les Fermiers Landais par la société Maïsadour
<u>09-DCC-38</u> relative à la fusion des coopératives Limagrain et Domagri
<u>09-DCC-37</u> relative à la création d'une entreprise commune par les sociétés Euralis Semences et Sud Céréales
<u>09-DCC-32</u> relative à la fusion du groupement des producteurs de porcs de l'Armorique et du groupement des producteurs de porcs de l'Ouest
<u>09-DCC-31</u> relative à la prise de contrôle conjoint de certains actifs du groupe Alfesca par les sociétés Lur Berri Holding SAS et Kjalur Investment BV

*Ces décisions ont été autorisées sous conditions.